

P.P.M.S. Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

ORGANISER UN EXERCICE DE MISE A L'ABRI

Fiche d'aide à l'attention des directeurs d'école

Un exercice de mise à l'abri doit être organisé **chaque année**.

Le signal d'alarme doit être différent de l'alarme incendie (rappel : exercice d'évacuation 2 fois par an) : une corne de brume peut constituer une solution simple et efficace.

1 – Identification des risques

C'est une phase essentielle dans la mise en place du PPMS. Il importe de se concentrer sur une organisation visant à répondre à une situation de crise « plausible » en fonction de la situation géographique et d'organiser l'exercice sur la base d'un scénario choisi.

- Risques potentiels en Charente: consulter le DDRM en ligne sur le site de la préfecture <http://www.charente.pref.gouv.fr/Dossier%20D%E9partemental%20des%20Risques%20Majeurs-2-218-1041.html>
 - Accidents des transports de matières dangereuses ;
 - Risques d'incendie de forêts ;
 - Inondations et submersions (communes en aval des barrages de Lavaud, Mas Chaban et Vassivière) ;
 - Usines classées SEVESO (Cognac, Merpins) + Saillat (Circonscription de Confolens).
 - ...

2- Choisir le lieu de mise en sécurité

- Un lieu unique dans l'école (avec point d'eau et toilettes) ;
- Plusieurs lieux (en fonction du nombre d'élèves) ;
- Les salles de classe (si les toilettes sont à l'intérieur du bâtiment scolaire).

3 – Préparer la mise à l'abri

- **Préparation matérielle**

Caisse ou mallette contenant:

- Poste de radio dynamo ou à défaut piles ;
- Téléphone ou/et téléphone portable ;
- Trousse de premier secours ;
- Lampe dynamo ;
- Double du PPMS (mises à jour)
- Un exemplaire des PAI (ajouter les mallettes de médicaments enfants et adultes) ;
- Listes d'élèves par classe ;
- Matériel pédagogique : jeux, livres, papier, crayons...
- Bouteilles d'eau minérale ;
- ...

- **Identification des rôles**

L'exercice annuel est préparé avec les enseignants, en conseil des maîtres sur la base d'un scénario pré-établi (choix de la conduite à tenir en fonction d'un risque spécifique) : quelle organisation adopter, quels matériels prévoir ?

Chaque adulte (professeurs des écoles, membres du RASED, EVS, directeur, agents de la collectivité...) a une parfaite connaissance de son rôle ;

Les parents d'élèves élus au Conseil d'école sont invités à participer à l'exercice pour servir d'observateurs et de relais auprès des autres parents d'élèves.

4 – Les conditions d’une réelle mise à l’abri

Les informations parviennent de l’extérieur : Mairie, Pompiers, Préfecture, Inspection académique...

Les établissements scolaires sont préparés à gérer la situation.

Les familles sont informées au préalable (conseils d’école, réunions de rentrée...) et savent qu’il est inutile de venir chercher les enfants qui seront à l’abri. Eux-mêmes devront éviter tout déplacement et se mettre à l’abri. La population extérieure sera informée au moment de la crise.

Si la crise dure, les pompiers interviendront et géreront. Le cas échéant, si la mise à l’abri doit durer, ils apporteront vivres, eau et couvertures.

5 – Que fait-on durant l’exercice de mise à l’abri ?

- Objectifs de la mise à l’abri :

Vérifier :

- que tous les membres de la communauté scolaire ont entendu et identifié le signal
- que chacun s’est bien comporté comme prévu.

- **Durée** : de 30 à 45 minutes.

L’exercice doit durer assez longtemps pour permettre d’avoir une idée précise de la réaction de tous (des enfants en particulier).

- **Déroulement** :

Après un temps de rassemblement et comptage des élèves, les enseignants doivent en faire un véritable travail pédagogique avec les enfants.

1. Check liste entre adultes

Faire le point sur les actions de chacun en référence à la fiche 21 du classeur PPMS.

2. Discussion avec les élèves sur les risques: gérer l’inquiétude et l’attente : rassurer.

- Pourquoi reste-t-on à l’abri ?
- Qu’est-ce qui va nous arriver ?
- Que se passe-t-il à l’extérieur ?
- Que font les parents ?
- Quand saurons-nous que l’alerte est levée ?

3. Anticiper sur la crise éventuelle

- Quelles activités sont accessibles pendant la mise à l’abri (propositions adultes) ?
- Quelles activités sont souhaitées par les élèves ?
- Comment se comporter pendant un long temps (règles de vie en « confinement ») ?

4. Après l’exercice : bilan entre adultes

- évaluer l’efficacité et la pertinence des dispositifs ;
- remanier éventuellement les éléments du PPMS
- rédiger une fiche d’évaluation à ajouter au classeur...
- transmettre les éventuelles mises à jour annuelles du PPMS (fiche 21 du classeur) à l’ACMO de circonscription.

Le site de l’observatoire national de la sécurité (lien ci-dessous) vous sera de la plus grande utilité pour tout ce qui concerne la sécurité à l’école

<http://ons.education.gouv.fr/publica.htm>